

SEANCE
SOLENNELLE ET PUBLIQUE
DU 21 JUIN 2007



dans les Grands Salons
de l'Hôtel de Ville



Intervention d'ouverture par le Président François LE TACON

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Madame la représentante de l'Académie nationale de Metz, chers confrères, chers amis, je vous remercie de votre présence à cette séance solennelle de l'Académie de Stanislas qui clôt l'année académique 2006-2007.

Je présente d'abord les personnalités excusées :

Monsieur Claude Baland, Préfet de Meurthe-et-Moselle, Monsieur Michel Dinet, Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, représenté par Monsieur Alde Harmand, conseiller général, délégué à la culture, Monsieur Philippe Hoch, Président de l'Académie nationale de Metz, représenté par Madame Jeanne-Marie Demarolle, Vice-Présidente

Cette séance va se dérouler comme le prévoit le programme.

Je présente tout d'abord les personnalités qui sont à cette tribune :

A ma droite, Madame Colette Keller-Didier. A ma gauche, le Père Jacques Bombardier

Le professeur Jean-Claude Bonnefont, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas

Le professeur Michel Laxenaire, Vice Président

Le professeur Jean-Louis Rivail, secrétaire annuel

Monsieur Guy Vaucel, Bibliothécaire Archiviste

Madame Jeanne-Marie Demarolle, vice-Présidente de l'Académie nationale de Metz

Nous allons débiter par la signature de convention de partenariat entre la Ville de Nancy et l'Académie de Stanislas.

Monsieur le Maire, en préambule, il m'est particulièrement agréable de vous dire combien l'Académie de Stanislas est honorée de la signature officielle

de cette première convention de partenariat avec la Ville de Nancy. Tous nos remerciements vont à vous-mêmes, Monsieur le Maire, mais aussi à vos collaborateurs ; Madame Véronique Noël, Monsieur Sébastien Obrecht, Monsieur Denys Sylvestre, Madame Francine Gurnari et Madame Mathieu-Cuif qui ont mené la négociation, avec compétence, beaucoup de disponibilité et de gentillesse.

Je me permets de rappeler que, malgré l'existence de liens très étroits existants depuis plus de 250 ans entre la cité ducale et notre compagnie, jamais ces relations n'avaient été formalisées.

C'est donc véritablement une première.

Les Académies ont toujours eu l'ambition de servir la société par leurs réflexions. Les Académies tirent leur origine de l'école philosophique de Platon créée vers 388 avant Jésus-Christ. Les disciples de Platon se réunissaient dans le jardin d'un citoyen grec du nom d'Akademos. La réflexion et la connaissance qui en découlait étaient les fondements de la philosophie platonicienne qui a abordé tous les sujets. Platon considérait que les philosophes, par leurs réflexions, devaient contribuer au fonctionnement de la cité, à la réflexion politique et à l'instauration de la justice au sein de celle-ci. Dans *La République*, Platon explique que la Cité juste doit être dirigée par des philosophes, appuyés par les détenteurs de l'autorité. En Grèce, l'Académie de Platon a été suivie de quelques autres, puis les académies antiques ont disparu quand l'empire romain a commencé à dominer le monde. A la Renaissance, au moment de l'apparition du mouvement humaniste en Italie, de nouvelles académies ont vu le jour. Comme il se doit, une des toutes premières fut l'Academia Platonica de Florence, créée en 1439. Mais elle a été précédée par l'Académie dei Filergiti, créée en 1370. Puis ce fut Rome, Naples et Venise. Leur nombre a ensuite explosé. Plus de six cents académies existaient en Italie au 17^{ème} siècle. Les objectifs de la majorité de ces académies étaient proches de celle de Platon et se référaient à l'humanisme. Les autres pays d'Europe ont suivi l'Italie et de nombreuses académies ont vu le jour dans toutes les grandes capitales européennes. Au 16^{ème} siècle, il existait 77 académies à Paris.

Lorsque le roi Stanislas a jeté les bases de notre compagnie, il y a maintenant plus de 250 ans, ses objectifs se situaient à la fois dans la grande tradition platonicienne et dans la philosophie des lumières. Je cite un extrait de l'édit du 28 décembre 1750

Le Roy de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, animé du désir de faire le bonheur de ses sujets, voulant les mettre à portée de cultiver les Sciences, les Lettres & les Arts, résolut en l'année 1750, de former à Nancy une Bibliothèque publique, où chacun

pût puiser de quoi se perfectionner dans le genre d'Etude qu'il auroit embrassé & de fonder des prix annuels à distribuer aux pièces qui en seroient jugées dignes par des Censeurs (Extrait de l'Edit du Roi du 28 décembre 1750).

En créant la Société Royale des Arts sciences et Belles lettres qui allait recevoir ses statuts en 1751, l'objectif de Stanislas était bien de diffuser la connaissance dans la société par l'intermédiaire d'une institution ouverte.

La révolution et l'abolition de l'Ancien Régime entraînent la disparition des Académies en France. Leur renaissance au dix-neuvième siècle se fit dans un climat de méfiance des nouvelles autorités politiques. Les Académies, suspectées d'être des héritières de l'Ancien Régime, devinrent des cénacles fermés peu ouverts sur la société. L'Académie de Stanislas n'échappa à ce mouvement de fermeture et de repli sur elle-même.

Cette convention de partenariat avec la Ville de Nancy, implique pour notre compagnie un retour aux idées de Platon et à la philosophie des Lumières, c'est-à-dire à l'ouverture sur la société.

Notre compagnie, tout en ne restant qu'une instance de réflexion, doit s'impliquer dans la vie de la cité en contribuant à diffuser les connaissances, à encourager les débats ou les travaux de qualité, comme le souhaitait le roi Stanislas. Réflexion dans le respect des autres et en dehors de toute idéologie partisane ou d'intérêts particuliers est bien dans la tradition académique.

Dans un monde de plus en plus complexe, qui se transforme de plus en plus rapidement, où les enjeux sont énormes, où les dangers sont multiples, où des idéologies dévastatrices prônent la disparition de ceux qui sont différents, la réflexion est plus que jamais indispensable à l'établissement de valeurs partagées par le plus grand nombre et respectant d'abord l'homme. Le fruit de cette réflexion doit être à la fois tourné vers le passé et l'avenir. Une société qui ne connaît pas son histoire ne peut reposer sur de véritables valeurs. Une société qui ne réfléchit pas sur son destin ne peut avoir d'avenir. L'Académie de Stanislas a bien ce double objectif ; elle est la gardienne de la riche et douloureuse histoire de la Lorraine. Mais elle est aussi tournée vers les défis que notre société doit relever pour survivre.

Réfléchir dans un cénacle en cercle fermé est certes nécessaire, mais ne peut être le seul but. La réflexion doit sortir de nos murs. Elle le fait d'une certaine manière par nos mémoires qui sont maintenant accessibles à tous par Internet y compris les premiers publiés à partir de 1751 grâce au site Gallica de la Bibliothèque nationale. Les derniers numéros sont systématiquement mis en ligne sur notre site web. L'Académie le fait aussi par ses séances «hors les murs» ou les colloques qu'elle organise au profit de tous sur les sujets les

plus divers. Je me plais à rappeler que notre prochain colloque aura lieu en octobre prochain en collaboration avec l'Université de Nancy 2 à la fois à Nancy et à Senones à l'occasion du deux cent cinquantième anniversaire de la mort de Dom Calmet. En octobre 2008, un colloque aura lieu à Nancy en collaboration avec Nancy Université sur un thème particulièrement sensible : énergie et gestion durable. Ces deux colloques témoignent une nouvelle fois de la volonté de l'Académie de Stanislas de s'ouvrir à la société, de s'associer à des partenaires et d'aborder les thèmes essentiels à notre avenir tout en portant témoignage de notre mémoire.

Mais l'Académie de Stanislas doit encore faire plus pour s'ouvrir sur la cité. Notre compagnie étudie la possibilité d'ouvrir au public une partie de ses séances ordinaires.

D'autre part, l'Académie de Stanislas, par l'intermédiaire de ses membres titulaires ou associés représente une somme considérable de compétences et de connaissances qui peuvent être mobilisées à tout moment. L'Académie de Stanislas peut aussi s'autosaisir et donner un avis public sur un sujet qu'elle estime important.

Mais le plus souvent les Académies répondent à des questions que leur posent les autorités. Vous savez, Monsieur le Maire, que vous pouvez compter collectivement ou individuellement sur les membres de l'Académie de Stanislas pour tenter de répondre à des questions nécessitant une réflexion particulière et que vous pourriez juger importante. L'Académie de Stanislas est consciente de l'honneur qui lui est fait en étant régulièrement conviée, avant sa première séance solennelle de l'année, par le premier magistrat de la ville de Nancy à débattre de sujets importants touchant à la vie de la cité ou à des questions d'intérêt plus général.

Enfin, pour terminer, il me paraît utile de rappeler une évidence : quels que soient les appuis accordés et qui sont nécessaires, une Académie doit conserver sa liberté de pensée et rester libre et indépendante. Sa seule vocation est de servir et d'être utile au bien commun.

Rapport sur l'activité de l'Académie de Stanislas



Année académique 2006-2007 par Monsieur Jean-Louis RIVAIL Secrétaire annuel

En conformité avec le vœu de son fondateur, le roi Stanislas, l'Académie qui porte son nom s'est attachée, au cours de l'année écoulée, à nourrir une réflexion sur de grands sujets touchant aux lettres aux sciences et aux arts, ainsi que sur les problèmes de la société contemporaine.

Elle a poursuivi, et même amplifié sa démarche d'ouverture, non seulement à l'agglomération nancéienne toute entière, mais au-delà, à toute la région lorraine, version contemporaine du Duché qu'elle avait mission de servir à sa fondation.

Le compte-rendu que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui témoignera, mieux qu'une longue dissertation, de cette ouverture.

Mais tout d'abord, la tradition ainsi que les liens qui nous unissent me demandent d'évoquer la mémoire de confrères disparus.

Au début de l'année académique, nous apprenions le décès de trois Associés-Correspondants nationaux : Monsieur Eugène Voltz, architecte, ancien président de l'Académie nationale de Metz, Monsieur Guy Perny, professeur à l'Université de Mulhouse et le docteur Théodore Vetter, de Strasbourg, historien de la médecine.

Le 17 novembre, nous nous sommes recueillis à la mémoire de Monsieur Roger Viry-Babel, professeur à l'Université Nancy 2, spécialiste du cinéma et du journalisme, décédé le 15 mai 2006.

Le 29 décembre disparaissait notre confrère, le Général Paul de Lardemelle, descendant d'une illustre famille lorraine, homme d'honneur et homme de cœur comme le rappelait son éloge funèbre.

Le recteur Paul Pastour nous a quittés le 13 avril dernier. Son séjour à la tête de l'Académie de Nancy puis de Nancy-Metz qu'il a créée a duré de 1970 à 1976, années cruciales dans la vie universitaire, qu'il a profondément marquée de sa forte personnalité.

Enfin, nous avons la tristesse d'apprendre le décès, le 26 avril, du professeur Jean-Pierre Grilliat, introducteur à Nancy d'une discipline médicale nouvelle, l'allergologie, et dont le dévouement à la médecine et aux malades n'avait d'égal que sa grande modestie.

L'année écoulée a aussi été marquée par des changements internes importants. Madame Alix de Rohan-Chabot a, à sa demande, accédé au titre de membre honoraire de l'Académie, alors que quatre nouveaux membres titulaires étaient élus : Mesdames Christiane Dupuy-Stutzmann et Colette Keller-Didier, l'abbé Jacques Bombardier et le Professeur Pierre Labrude. Deux nouveaux associés-correspondants régionaux nous ont rejoint : le professeur Michel Boulangé et le procureur général Gilles Lucazeau. Enfin quatre personnalités de premier plan sont venues s'ajouter à la liste des associés-correspondants nationaux de l'Académie. Il s'agit de Monsieur Hervé This, Directeur de recherches à l'Institut National de la Recherche Agronomique, de Monsieur Roland Drago, juriste de renommée internationale, membre de l'Institut, de Monsieur Bernard Bigot, Haut commissaire à l'Energie Atomique et du Cardinal Paul Poupard, Président du Conseil pontifical pour la culture et du Conseil pontifical pour le dialogue inter religieux.

Certains de nos confrères ont été honorés au cours de cette année. Les professeurs Paul Vert et Etienne Criqui ont été nommés Chevaliers de la Légion d'honneur, le Professeur Louis-Philippe Laprévotte a reçu la cravate de Commandeur dans l'ordre des Palmes académiques, ordre dans lequel le Professeur Jean-Pierre Husson a été promu officier. Monsieur Gerardt Heinzmann a quand à lui reçu le prix scientifique de fondation prince Louis de Polignac.

Comme il a été dit précédemment, la vocation régionale de l'Académie s'est manifestée par un certain nombre d'activités «hors les murs». C'est ainsi que le 17 septembre 2006, à Villers-lès-Nancy, notre confrère Gilbert Mercier a fait une brillante conférence sur «les quatre vies de Madame de Graffigny», le 20 novembre, à Saint-Nicolas-de-Port, Monsieur Claude Kevers-Pascalis a entretenu un nombreux auditoire de «Saint Nicolas, personnage historique», le 14 décembre, l'Académie invitait Monsieur Jean-Philippe Navarre, Directeur du

Conservatoire National de Région, l'orchestre symphonique du Conservatoire et les élèves de la classe de chant de Madame Stutzmann pour un concert-conférence sur le thème «L'invitation au voyage, musique et poésie à la fin du 19^e siècle», dans les salons du Palais du Gouvernement. Le 18 janvier l'Académie recevait, conjointement avec Nancy Université, Monsieur Bernard Bigot, Haut Commissaire à l'Energie Atomique dont la conférence, au titre interrogatif «ITER, une énergie pour demain ?» a rempli l'amphithéâtre Haldat de la Faculté de Droit. Enfin, le 24 mars, l'Académie s'est associée à la Ville de Nancy pour rendre hommage, au jardin botanique de la rue Sainte-Catherine, à un de ses anciens présidents, le Doyen Dominique-Alexandre Godron à l'occasion du deux centième anniversaire de sa naissance.

L'Académie a, au cours de cette année, effectué plusieurs déplacements dans la région, en particulier à Saint-Dié, ainsi qu'à Metz pour l'exposition sur les Huguenots, à l'Invitation de l'Académie Nationale de Metz.

La séance solennelle au cours de laquelle l'Académie remet ses prix annuels a eu lieu le 28 janvier. Elle a été précédée d'une séance de travail avec Monsieur le Maire de Nancy, André Rossinot, et des représentants de la Communauté urbaine sur le thème «Gestion durable en milieu urbain».

Les séances bimensuelles de l'Académie nous ont permis, comme à l'habitude, d'aborder des sujets très variés.

En ouverture de l'année, Monsieur Claude Perrin a fait, le 6 octobre, une communication intitulée «Les hommes volants : du mythe d'Icare aux micro-planeurs espions d'aujourd'hui en passant par Léo Valentin, l'homme-oiseau vosgien».

Le 20 octobre, Madame Madeleine Bertaud nous détaillait la biographie du Maréchal de Bassompierre et ses liens avec la Lorraine.

Maître Edmond Thiébault, dans une communication pleine d'humour, nous rappelait, le 3 novembre, que la vanité humaine pouvait aller se loger jusque dans les églises où certains paroissiens n'hésitaient pas à trainer devant les tribunaux certains de leurs concitoyens qui ne respectaient pas les prérogatives dues à leur rang.

Le 17 novembre, Monsieur Gilbert Rose évoquait la personnalité de Gustave Charpentier disparu il y a cinquante ans.

Monsieur Pierre Labrude nous entretenait, le 1^{er} décembre, de «Joseph Sigisbert François Mandel (1749-1820) membre de notre Compagnie, un des grands pharmaciens nancéiens de la fin du XVIII^{ème} siècle et du début du XIX^{ème} siècle».

Le 15 décembre, Madame Josette Durivaux-Leyris nous introduisait dans le monde des grands violonistes auquel elle appartient, en nous parlant de la carrière exceptionnelle et de la fin tragique de Jacques Thibaud.

Le 19 janvier, le Président François Le Tacon, en remplacement d'un confrère empêché à la dernière minute a, au pied levé, prononcé une savante communication sur «Paléogéographie du genre *Tuber* dans l'hémisphère nord» à l'issue de laquelle, nos chères truffes et leurs cousines n'avaient plus de secrets pour nous.

Dans une communication intitulée «Histoire régionale et arts populaires, l'exemple du costume lorrain» Madame Francine Roze a, le 2 février, fait l'inventaire de nos connaissances sur le sujet et pourfendu quelques idées reçues.

Le 16 février Monsieur Nicolas Wahib Atallah, sous le titre «Prophétisme et Islam» a détaillé le contexte de la naissance de l'Islam et ses rapports au monothéisme.

C'est avec un mélange d'humour et d'érudition que Monsieur Michel Hachet a développé le thème «Le cochon, une bête singulière» au cours de la séance du 2 mars.

Le général Alain Petiot nous ramenait, le 16 mars, dans le domaine de l'histoire régionale en parlant de «La persistance du sentiment lorrain après le départ de la maison ducale, 1737-1793».

Avec «Astolphe de Custine et le mythe russe», monsieur Michel Louyot a analysé, le 6 avril, l'univers tourmenté de cet aristocrate lorrain au 19^{ème} siècle.

Abordant un sujet d'une grande actualité, le 20 avril, Monsieur Jean-Marie Simon a développé «l'influence des contraintes énergétiques sur les paysages urbains» alors que le 4 mai, l'épistémologie était au programme de la communication de Monsieur Gehrard Heinzmann sur «l'esthétique dans la démonstration mathématique».

Le 25 mai, l'abbé Jacques Bombardier s'intéressait à la place des droits de l'homme dans les documents pontificaux et en particulier dans la pensée de Jean-Paul II.

Monsieur Hubert Collin nous ramenait, le 1^{er} juin à un thème régional en développant l'histoire de la construction de la cathédrale de Toul et sa place dans l'art roman et gothique de l'espace trévinos-lorrain et en prélude à la fête de la musique, Monsieur Michel Burgard concluait cette année, le 15 juin, avec «Alfred Bachelet, un musicien à découvrir».

Les textes de ces communications, source remarquable d'érudition ou de renseignements seront publiés dans le volume correspondant des mémoires de l'Académie et diffusés, *urbi et orbi* par le canal des moyens de communication modernes sur la toile, à la page de l'Académie.

Enfin, on ne saurait conclure ce rapport sans indiquer que sous la houlette de son président, l'Académie s'est attachée à réviser son règlement intérieur pour l'adapter au monde actuel et que la convention qui lie l'Académie à la Ville de Nancy a pu être finalisée. Acte final d'une année particulièrement riche, nous venons d'assister à la signature solennelle de cet important document.